



**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
*Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal*  
*Séance du 29 avril 2026*

Nombre de Conseillers en Exercice	23
Présents	21
Absents	2
Procurations	2
Votants	23

Par suite d'une convocation en date du 16 avril 2026 (16/04/2026), les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **mercredi 29 avril 2026 (29/04/2026) à dix-huit heures trente (18h30)**, sous la présidence de Valérie DILLON, Maire.

**Présents (21)** : DILLON Valérie, ALIBERT Pierre, ROUCH EYCHENNE Mylène, DARIO Cédric, VIVANCOS Nelly, VALETTE Vincent, LOPEZ Sabine, BENALI Nourredine, FITE Christian, FOUBERT Philippe, SALBY Marina, CAUBET Sébastien, MONFERRAN Sébastien, ORTIZ THALAMAS Jeanne-Marie, MONTAGNE Médéric, ALEXANDRE Maria, GIROUSSE Laurent, CHARRASSE Evelyne, COUTHIER Dominique

**Excusés avec procuration (2)** QUILLIEN Nicole (procuration Mylène ROUCH EYCHENNE), CAUX Xavier (procuration (Maria ALEXANDRE)

**Absents (0)** :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. Christian FITE est désigné, à l'unanimité pour remplir cette fonction.

**Vote du budget primitif de l'exercice 2026**

Madame Sabine Lopez, adjointe déléguée aux finances rappelle que le budget primitif constitue l'acte fondamental de la gestion municipale. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour l'exercice 2026.

Il est précisé que le budget est voté :

- par chapitre en section de fonctionnement,
- par opération en section d'investissement

Ainsi le budget primitif de l'exercice 2026 est équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 4 646 194.77 €

Recettes : 4 646 194.77 €

Section d'investissement :

Dépenses : 2 850 523.16 €

Recettes : 2 850 523.16 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame Sabine Lopez, adjointe déléguée aux finances,  
et après en avoir délibéré,

- **En fonctionnement** : à la majorité avec 5 abstentions pour les chapitres 011, 012 et 65 et à l'unanimité pour tous les autres chapitres de dépenses et de recettes
- **En investissement** : à l'unanimité pour toutes les opérations en dépenses et en recettes

- **Adopte** le budget primitif de l'exercice 2026 tel que présenté ;
- **Précise** que le budget est voté :
  - par chapitre en section de fonctionnement,
  - par opération en section d'investissement
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Christian FITE



Le Maire,



Valérie DILLON

